



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 23 octobre 2025

Bâtiments :

- **Église** : les travaux de remise en état des murs intérieurs et voutes sont terminés.
- **Appartement libre dans le bâtiment de la Mairie** : ce logement a été attribué à M. Jessim MESSAOUDENE.

Voirie :

- **Busage du fossé chemin du Biolay** : les travaux seront effectués d'ici une quinzaine de jours.
- **Route de l'Étang, route du Gaillard et chemin de l'Armont** : les travaux de réfection de la voirie ont commencé le 22 octobre. La pose de l'enrobé, qui est prévue les 27 et 28 octobre, devrait entraîner des interruptions temporaires de circulation route de l'Étang et chemin de l'Armont, des déviations seront alors mises en place. Les travaux de finition (accotements, etc.) seront effectués fin octobre, début novembre. Le marquage sera réalisé ultérieurement car les peintures routières utilisées n'adhèrent pas sur un enrobé frais.
- **Point à temps** : celui-ci est prévu en mars ou avril 2026.

Écoles :

Les écoles maternelles, primaires ou élémentaires ainsi que les établissements d'enseignement du second degré peuvent être exposés à différents types de risques majeurs ou de menaces. Ceux-ci peuvent être d'origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), et enfin humaine (intrusion de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d'attaque armée, violences au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement).

L'État est garant de la cohérence de la sécurité civile. Chaque école ou établissement d'enseignement public du second degré doit à ce titre préparer « sa propre organisation de gestion de l'événement ».

C'est dans ce cadre qu'une personne de la *direction des services départementaux de l'éducation nationale* (DSDEN) en charge de l'élaboration des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) dans les écoles, est passée à l'école Marlien pour la mise en place de ce plan.

Assainissement :

- **Réhabilitation par chemisage** du collecteur des eaux usées chemin de la Varenne : l'inspection préalable par caméra interviendra début novembre. La pose de la gaine intérieure sera réalisée durant la première quinzaine de décembre.
- **Mission de diagnostic amiante & plomb** sur le poste de refoulement : aucune présence de plomb ni d'amiante n'a été détectée.
- **Prélèvements de boues de la lagune** par la Chambre d'Agriculture de l'Ain (en préalable aux travaux de rénovation de 2026) : ceux-ci sont en cours d'analyse.

Cérémonie du 11 novembre :

Commémoration de l'Armistice de 1918 : rassemblement à 11 h 30 au monument aux morts en présence de la clique, des sapeurs-pompiers et des enfants des écoles. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Informations diverses :

Renouvellement du contrat de prestations de services fourrière animale auprès du groupe SACPA pour la capture et la prise en charge des carnivores domestiques errant sur la voie publique, le transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, le ramassage des cadavres d'animaux de moins de 40 kg sur la voie publique, la gestion de la fourrière animale...

Vie associative :

- **Vendredi 21 novembre :** soirée Beaujolais organisée par les *Sapeurs-pompiers de Faramans*, coupon de réservation joint.
- **Dimanche 23 novembre :** repas du **CCAS**. Les invitations pour les personnes concernées (habitants de la commune de plus de 70 ans) seront déposées dans les boîtes aux lettres très prochainement.

Quelques photos des travaux réalisés dans l'église :

